


|   |   |
|---|---|
|  <p><b>ACADÉMIE<br/>DE GRENOBLE</b></p> <p><i>Liberté<br/>Égalité<br/>Fraternité</i></p> | <p align="center"><b>Ateliers d'entraînement à la fluence de lecture<br/>Quatre exemples de mise en œuvre</b></p> |
|---|---|

Vous trouverez ci-dessous la description de quatre mises en œuvre des ateliers de remédiation consacrés à la fluence de lecture. Entre nécessité de bâtir la remédiation au plus près des recommandations scientifiques (micro-groupes, concentration des séances sur la semaine et sur plusieurs semaines consécutives, entraîneur adulte, supports textuels étalonnés ne posant pas de problème de compréhension, implication des familles) et contraintes des établissements, il faut parfois adapter, sans trahir.

Le dispositif de remédiation, efficace mais lourd, suppose une adhésion large de la communauté éducative pour que tous ses efforts ne reposent pas sur les mêmes épaules.

Un grand merci à Mélanie Calvet (collège du Grand Lemps), Amandine Chaumet (Collège Jacques Prévert), Florence Dufrêne (collège Alex Mezenc), et Julie Tournier (collège de l'Edit) pour leurs témoignages et contributions.

## **1. Collège Liers et Lemps , Le Grand Lemps (38)**

### **1- Les élèves concernés par la fluence**

Mode de repérage des besoins (tests, signalement de collègues...) : Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> passent le R.O.C. en début d'année pendant les cours de français (souvent les collègues réalisent ce test de séances en demi-groupes lorsque les élèves vont faire en demi-classe des séances de découverte du C.D.I. avec le professeur documentaliste)

Niveaux concernés : 6<sup>ème</sup>

Nombre d'élèves concernés (en tout, par niveaux ) : variable d'une année sur l'autre ; pour l'année 2019-2020 : 21.

### **2- Les modalités de prise en charge / l'organisation**

Fluence est fait dans des heures type Devoirs faits ou AP, parfois des créneaux spécifiques « Fluence » sur des heures de permanence ou la pause méridienne. 3 séances sont faites au collège, 1 à la maison, pendant 8 semaines pour un même groupe d'élèves. Les élèves sont regroupés par binôme ou trinômes en fonction de leur emploi du temps.

### **3- Acteurs, supports et suivi**

Quel(s) enseignant(s) prend (prennent) en charge ces temps de fluence ? Tout enseignant ou autre membre de l'équipe éducative volontaire (A.E.S.H par exemple), après une heure de réunion de formation

Les familles sont-elles impliquées ? comment ? (Information, réunion, accord à donner, séance d'observation, travail avec l'élève à la maison...) : Appel téléphonique, coupon d'engagement/accord, réunion d'information (élèves puis parents) ; les parents s'engagent à faire en sorte que leur enfant soit assidu aux séances et à ce que l'enfant s'entraîne à la lecture une fois dans le week-end.

Réunion à la fin du dispositif avec les parents et les élèves pour valoriser l'engagement (avec un livre offert par le F.S.E. du collègue)

Il y a-t-il d'autres acteurs ou relais (l'orthophoniste de certains élèves...) ? Non

D'autres modalités (travail à partir d'enregistrements à envoyer...) ? Non

Quels sont les supports de lecture utilisés (corpus spécifiques fluence, corpus du cours de français, corpus élargi à des textes docs ou d'autres matières...) ? Corpus spécifique fluence

Le dispositif est-il évalué, si oui comment ? est-il suivi d'une année sur l'autre pour un élève ? Dispositif évalué par la comparaison de la vitesse de lecture du même texte avant et après la fluence (le texte de l'évaluation est celui du R.O.C.) ; questionnaire de satisfaction + évaluation des progrès en ce qui concerne la fluidité, l'expressivité et la confiance en soi par les collègues qui se sont occupés d'un groupe d'élèves.

Les élèves ayant bénéficié du dispositif sont ensuite invités à rejoindre un cercle de lecteurs et de lectrices pour soutenir leurs efforts de lecture et peut-être accéder au plaisir de lire.

## 2. Collège Jacques Prévert, Heyrieux (38)

### 1- Les élèves concernés par la fluence

Niveaux concernés : 6<sup>ème</sup>

Nombre d'élèves concernés : environ quatre élèves maximum par classe de 6<sup>ème</sup> (lié aux possibilités d'encadrement des séances de remédiations)

### 2- Les modalités de prise en charge / l'organisation

#### Historique

-heures soutien/remédiation (il y a quelques années) prises en charge par des professeurs de différentes disciplines : un travail global sur la lecture : travail de la fluence, de la lecture à voix haute, de l'explicitation de la compréhension. Une séance hebdomadaire pour un groupe d'une dizaine d'élèves.

-heures de français selon les professeurs (avant et/ou après les heures « soutien/remédiation ») : test ROC et travail sur la fluence quand c'est possible dans la classe, mais sur une seule séance.

-heures d'AP français (demi-classe) : test ROC en début d'année en cours de français puis remédiation en fluence avec les quelques élèves concernés en AP, les autres sont en autonomie. Les deux ou trois autres séances d'entraînement ont été possibles grâce à la présence dans l'établissement d'une collègue TZR sans affectation en début d'année.

-cette année : dispositif fluence en dehors de l'emploi du temps (matières) de l'élève, sur les heures de permanence ou de « Devoirs Faits » ; dispositif encadré par des professeurs volontaires, quelle que soit la matière (la question de la lecture et de la fluence a été évoquée en fin d'année précédente et tout le monde s'accorde sur le fait qu'elle ne relève pas en 6<sup>ème</sup> uniquement du professeur de français : nous avons bénéficié du soutien et de l'aide de nos collègues). Une demi-heure à chaque fois pour 2 élèves.

Question (parfois épineuse) de l'organisation : des créneaux concordants élèves/adultes volontaires. 2 séances uniquement dans l'établissement cette année, 1 ou 2 à la maison si possible.

### **3- Acteurs, supports et suivi**

Quel(s) enseignant(s) prend (prennent) en charge ces temps de fluence ?

Les collègues volontaires disponibles aux heures identifiées dans l'emploi du temps des élèves concernés.

Les familles sont-elles impliquées ? comment ? (Information, réunion, accord à donner, séance d'observation, travail avec l'élève à la maison...)

Les professeurs de français appellent les familles pour proposer et expliquer la remédiation, recueillir l'accord (cela est doublé d'un courrier). Ensuite, on demande à la famille de bien vouloir prendre en charge au moins une séance de lecture « Fluence » à la maison.

y a-t-il d'autres acteurs ou relais (l'orthophoniste de certains élèves...)?

Nous n'avons pas proposé (en accord avec la famille) la remédiation aux élèves dyslexiques / dysphasiques (dont le score de fluence était très faible, inférieur à 100) qui ont une rééducation orthophonique : en général, une rééducation est prévue concernant la vitesse lecture : donc il s'avère inutile de surcharger la semaine des enfants.

Quels sont les supports de lecture utilisés (corpus spécifiques fluence, corpus du cours de français, corpus élargi à des textes docs ou d'autres matières...)?

Textes de l'ouvrage Fluence (édition La Cigale) : textes étalonnés, proposés dans l'ouvrage.

Le dispositif est-il évalué, si oui comment ? est-il suivi d'une année sur l'autre pour un élève ? Il faudrait pouvoir retester les élèves en fin d'année.

### **3. Collège Alex Mezenc, Le Pouzin (07)**

#### **1- Les élèves concernés par la fluence**

Niveaux concernés : 6<sup>ème</sup>

Nombre d'élèves concernés (en tout, par niveaux) : 21 élèves dans le dispositif sur 78. Nous avons balayé assez large en regard de la situation de confinement.

## **2- Les modalités de prise en charge / l'organisation (merci de remplir la colonne qui vous concerne)**

La passation du test s'organise en cours de français et en co-enseignement afin de le faire sur une seule séance.

3 séances d'entraînement sont prises sur les heures de cours, selon les disponibilités des collègues volontaires. Pour la première séance (plus longue, 4 élèves pour 1 heure ; pour les suivantes, 5 ou 6 élèves pour 1 heure, ou 2 pour 20 minutes.

Si besoin ou si « hors casé », n'hésitez pas à décrire la mise en œuvre ou à compléter :

## **3- Acteurs, supports et suivi**

Quel(s) enseignant(s) prend (prennent) en charge ces temps de fluence ? Les enseignants de toutes disciplines, volontaires, prennent en charge le « coaching » (EPS, maths, anglais, HG, doc). L'an passé, la gestionnaire avait participé et cette année, une AESH, a été volontaire. Le personnel d'éducation est trop occupé dans la journée mais aimerait aider.

Les collègues sont libres de prendre les 4 élèves ensemble ou les uns après les autres. S'ils sont tous ensemble ils bénéficient de la lecture des autres mais sortent plus longtemps du cours. Et certains élèves sont peu compatibles. On s'adapte. On modifie. On ne se fixe pas de barrières dans cette géométrie variable.

Les familles sont-elles impliquées ? comment ? (Information, réunion, accord à donner, séance d'observation, travail avec l'élève à la maison...)

Les parents sont informés par le bais du carnet avec les horaires inscrits des séances. Ils reçoivent chaque semaine le texte et sont invités à faire lire leur enfant. Une réunion est également mise en place afin d'échanger, d'entendre les problèmes posés (sortie de cours par exemple).

Cette année, on aimerait réunir parents et enfants et autres élèves dans une fête de la lecture.

Il y a-t-il d'autres acteurs ou relais (l'orthophoniste de certains élèves...) ? Nous appelons les orthophonistes en cas de suivi afin de savoir si cet entraînement supplémentaire peut être bénéfique ou constituer une surcharge.

D'autres modalités (travail à partir d'enregistrements à envoyer...) ? Pendant le confinement, mise à disposition du texte sur la plate-forme et enregistrement du texte. Mais peu de suivi a été constaté. Pour une élève EANA, enregistrement via un réseau social afin qu'elle puisse écouter à sa guise. Ce qui a été apprécié et vecteur de progrès.

Quels sont les supports de lecture utilisés (corpus spécifiques fluence, corpus du cours de français, corpus élargi à des textes docs ou d'autres matières...) ? Nous prenons appui sur le recueil Fluence, niveau CM, édité par La Cigale. Nous avons demandé des textes aux profs des autres matières afin de varier les genres (et confirmer que la lecture est l'affaire de tous.)

Le dispositif est-il évalué, si oui comment ? est-il suivi d'une année sur l'autre pour un élève ?

L'an passé, un second test a été proposé en décembre. Et nous avons réuni parents et collègues. Pour les élèves, les résultats ont été positifs. Beaucoup ont progressé en fluence. Ceux qui n'ont pas progressé sont les dys mais l'effet a été bénéfique : ils se sont sentis pris en compte et la relation duelle leur a donné confiance. Les parents ont été satisfaits, soulagés qu'on prenne en considération des difficultés qui datent depuis l'apprentissage de la lecture. Une famille a été soulagée dans le sens où la mère n'arrivait pas à faire lire à haute voix ses enfants. La lecture à haute voix a été effectuée chaque semaine dans cette famille ! Les collègues ont été très satisfaits puisque c'est sur leur demande que nous avons poursuivi sur le second trimestre. Ils se sont sentis « utiles » et la proximité avec les élèves que permet cette relation de « coaching » a pu donner goût de nouveau à la transmission.

Pour nous, les difficultés ont été

- d'intégrer d'autres élèves de 5<sup>ème</sup>, les parents ne voulaient pas et les élèves étaient peu coopératifs. Cette année, nous avons renoncé pour le moment.
- La sortie du cours n'est pas toujours aisée : on dérange le collègue, les élèves peuvent ne pas avoir la correction d'un exercice. Cette année, cette difficulté est moins pointée car les collègues ont pris l'habitude de mettre à disposition sur le cahier de texte les éléments du cours.
- l'organisation, chronophage : l'établissement du planning (qui n'est pas fait une fois pour toutes.), la mise en place du matériel renouvelé chaque semaine dans une pochette (un élève a une pochette dans laquelle on place 3 textes : 1 pour la famille, 1 pour le coach, 1 pour l'élève + une fiche de suivi sur laquelle on note le temps, les erreurs et l'objectif à atteindre. Ainsi chaque coach peut s'appuyer sur ce qui a été fait, dit auparavant)
- mais nous sommes 3 à « encadrer » fluence. Et cette année, on arrive à anticiper.

Fluence a été associé à Silence on lit, en 6<sup>ème</sup> l'an dernier, pour tous les niveaux cette année sous la forme d'un quart d'heure, chaque jour, à 13h55.

#### **4. Collège de l'Edit, Roussillon (38 - REP)**

##### **1- Les élèves concernés par la fluence**

Mode de repérage des besoins (tests, signalement de collègues...) : tests ROC à l'entrée en 6<sup>o</sup> et signalement de collègues pour les autres niveaux

Niveaux concernés : 6<sup>o</sup> ; pour les 3<sup>o</sup> quand il y avait encore de l'Aide Personnalisée pour ce niveau, c'était « uniquement » de la lecture orale , pour les 5<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> : comme il n'y a pas d'AP, c'est très particulier, cela se fait pendant l'aide aux devoirs (Devoirs Faits) ou lors de « dispositifs relais » où l'élève est sorti de la classe pour une à deux semaines afin de faire des activités qui lui donnent des méthodes de travail et une meilleure estime de lui-même.

Nombre d'élèves concernés (en tout, par niveau) :

6<sup>o</sup> : tous les élèves font au moins une ou deux séances après le test pour s'assurer du niveau (surtout cette année : le mot évaluation, après une période très particulière, en a stressé plus

d'un qui ont complètement perdu leurs moyens), ensuite selon les professeurs des séances sont consacrées à la lecture et pour ma part si des difficultés persistent, deux à trois élèves par groupe d'AP n'échappent pas au rituel de lire pendant une à deux minute(s) un texte

## **2- Les modalités de prise en charge / l'organisation**

Une demi-heure est prise sur l'heure d'AP ; les élèves sont organisés en binômes (l'un est maître du temps). Adaptation aux profils des élèves ; certains fléchissent au bout de 4/5 séances, on y revient alors plus tard, quand d'autres veulent continuer un entraînement plus intensif.

Certains élèves demandent des textes à lire chez eux pour s'entraîner et en faire « cadeau » à la classe après.

## **3- Acteurs, supports et suivi**

Quel(s) enseignant(s) prend (prennent) en charge ces temps de fluence ? **Le professeur ayant la classe en charge**

Les familles sont-elles impliquées ? comment ? (Information, réunion, accord à donner, séance d'observation, travail avec l'élève à la maison...) **Il y a peu de communication avec les familles à ce sujet ; sauf si de grandes difficultés sont décelées ou si les familles sont demandeuses, cherchent à avoir des infos, mais c'est rarement le cas.**

Il y a-t-il d'autres acteurs ou relais (l'orthophoniste de certains élèves...) ? **Oui, dans certains cas, l'orthophoniste est en lien avec l'enseignant, mais cela reste vraiment (et malheureusement) exceptionnel. Sinon, non il n'y a pas d'autres acteurs relais. L'année dernière le professeur référent pour les heures de «Devoirs Faits » avait essayé de mettre place des séances supplémentaires pour des élèves particulièrement en difficulté, mais ces derniers ne sont jamais venus ou ont décroché au bout de deux séances supplémentaires dans leur EDT**

Quels sont les supports de lecture utilisés (corpus spécifiques fluence, corpus du cours de français, corpus élargi à des textes docs ou d'autres matières...) ? **Essentiellement des corpus fluence au départ, puis peu à peu on élargit vers des textes de français, voire d'autres matières.**

Le dispositif est-il évalué, si oui comment ?

La progression de l'élève est notée en bas du texte : son score sur un texte qui est lu pendant 2 à trois semaines (donc 2 à 3 séances) apparaît dans un tableau. Ce tableau a davantage de cases pour que l'élève puisse poursuivre seul la tâche si cela lui ait demandé ou s'il est volontaire.

Il n'y a pas d'autres évaluation sur le système en lui-même : cela doit rester une activité « plaisir ».

Par contre, cela peut rentrer dans le cadre d'une évaluation de lecture d'un livre choisi avec lecture orale d'un extrait marquant, si l'élève est un peu en difficulté et a besoin d'être rassuré.